

Ecole maternelle Léo Moulin
5 rue du Clos
77 760 La Chapelle la Reine
01-60-74-96-05

ecole.leomoulin@gmail.com

Procès verbal du conseil d'école n°3 du 19 juin 2017

Présents :

- Mme Duval ; adjointe au maire chargée de la jeunesse et de l'enfance
- Mmes Quevarec et Le Dû-Platon ; parents délégués
- Mmes Le Tarnec, Van Damme et Lefebvre , M Person ; enseignants
- Mme Bonzom ; enseignante nommée à la rentrée 2017
- Mme Sciacca ; directrice de l'école

Excusée : Mme Berthe ; parent délégué

Début du conseil à 17h30

Madame Bonzom, future enseignante de l'école se présente.

1. Bilan de l'année

L'année se termine sur une très longue période avec de grosses chaleurs, les enfants sont fatigués, sur les nerfs.

Les enseignants estiment que l'année s'est très bien passée dans l'ensemble avec un bon échange avec les familles ce qui est très appréciable.

Les projets : Le poulailler en kit a été monté par messieurs Biard et Zaggabi, parents d'élèves, que les enseignants remercient vivement pour leur aide et leur disponibilité. Les poussins ne sont malheureusement pas nés mais ce n'est que partie remise pour l'an prochain. L'équipe enseignante aimerait obtenir la labellisation E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) sur le thème de la biodiversité (Installation d'un hôtel à insectes, création de jardins potagers et jardins fleuris, élevages, installation de nichoirs et mangeoires...).

Les sorties : Les sorties à la FLC sont toujours aussi enrichissantes et les classes ont ensuite travaillé en s'inspirant de ce qui a été vu lors de cette exposition.

Concernant les sorties de fin d'année, suite à des problèmes liés à la réservation nous avons dû faire des modifications. Les classes de Mmes Sciacca et Van Damme ont fait une visite au jardin-musée d' Egreville et les classes de Mme Le Tarnec et M Person sont allées en forêt sur le site de l'éléphant. Tous les enfants ont passé une excellente journée.

2. Pique-nique de fin d'année

Comme l'an dernier nous espérons pouvoir organiser un pique-nique sur le stade (en attente des autorisations), le vendredi 30 juin. Tous les parents sont les bienvenus.

3. Bilan de coopérative

Nous remercions les différents partenaires (parents, mairie, association les enfants d'abord, DMD, C3C) pour leur participation qui a permis de régler, entre autre, les cars pour les sorties, de nombreux jeux liés à des projets ainsi que le poulailler.

Le solde actuel est de 4270,37 € auxquels il faut encore enlever 970€ de cars et ajouter 1000€ de budget mairie.

4. Charte des parents accompagnateurs

Pour l'an prochain nous souhaitons instaurer une charte pour aider les parents qui accompagnent et pour éviter tout problème éventuel. Madame Sciacca rappelle également que les enfants, même si ils sont confiés à un parent, restent sous la responsabilité des enseignants et de la directrice qui a autorisé la sortie.

La charte est en cours de réalisation et sera présentée aux parents lors de la réunion de début d'année.

5. Effectifs 2017/2018

Les effectifs seront les suivants : 26 PS, 29 MS, 35 GS soit 90 élèves. Contre 86 cette année.

6. Structure école 2017/2018

Sauf si inscriptions non prévues durant les vacances, la structure sera la suivante :

- 23 PS/MS (Mme Sciacca)
- 23 PS/MS (Mme Van Damme)
- 24 PS/GS (M Person)
- 20 GS (Mme Bonzom)

La répartition des petits sur 3 classes permet d'avoir des groupes d'environ 14 à 15 enfants l'après-midi, ce qui explique les classes un peu plus « chargées » qu'en GS pure (20 élèves toute la journée).

Elles se font en conseil des maîtres selon des critères pédagogiques.

7. Nouveaux rythmes scolaires.

Dans l'attente de la parution d'un décret il est important de connaître la position du conseil d'école pour un éventuel retour de la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h50/11h50 - 13h20/16h20 avec APC le mardi de 16h20 à 17h20).

Le conseil d'école a délivré un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours (citée précédemment) à l'unanimité (8 voix pour et 0 voix contre, pas d'abstention).

La directrice rappelle qu'il ne s'agit que d'un avis et que la décision revient à la directrice académique. Les parents seront tenus au courant de la décision.

8. Mise en fonctionnement de la nouvelle entrée.

Mme Duval nous informe que le maire ne peut nous fournir une date dont il n'est pas certain.

9. Porte-vélos supplémentaire

Mme Duval prend note de la demande sachant qu'il existe un porte-vélos pour 5 vélos et qu'il y a jusqu'à 15 enfant venant avec le leur.

Mme Sciacca en profite pour demander également une tour d'ordinateur plus récente pour le bureau, celle existante est obsolète et donne de sérieux signes de fatigue. Mme Duval note la demande.

10. Questions des parents

A. Les enfants ont-ils de la crème solaire quand ils jouent dehors en plein soleil ?

Il n'est pas possible d'appliquer de la crème solaire pour des questions de risques allergiques et de geste qui reste un geste parental. Seuls les enfants ayant un problème avéré et possédant un PAI peuvent en bénéficier.

Nous encourageons les parents à « tartiner » leurs enfants le matin et à les munir de chapeaux, casquettes, lunettes de soleil et tee-shirts de couleur claire à manches courtes.

De notre côté nous incitons les enfants à jouer à l'ombre et leur donnons régulièrement de l'eau pour les hydrater. Nous restons dehors plus longtemps le matin lorsqu'il fait plus frais et sortons peu au plus chaud de la journée.

Nous avons aussi installé des jeux d'eau dans la cour et allons investir dans des pulvérisateur à eau.

Il est extrêmement difficile pour les enfants de travailler dans des locaux entre 31° et 36,5°C.

La possibilité de mettre des ventilateurs dans chaque classe est évoquée par les parents délégués.

B. Existe-t-il un accord école/assurance pour l'assurance scolaire ?

Il n'existe aucun accord.

Mme Sciacca rappelle que l'école et les enfants sont assurés pendant les horaires scolaires. Pour toute sortie comprenant du temps « hors scolaire » (entre 11h50 et 13h10, après 16h20...) les enfants doivent être couverts par une assurance parentale (responsabilité civile ET individuelle accident) sous peine de ne pouvoir emmener les enfants en sortie.

C. Concernant la kermesse nous n'avons ni jeux ni stands mais nous aiderons à préparer des décorations.

D. Concernant les travaux, la réponse est la même qu'à la question 8.

- E. Ateliers NAP. Il y a un quota de 9 enfants pour un adulte. 5 ateliers sont en place (expression corporelle, motricité, graphisme, arts plastiques...

- F. Concernant la stabilisation du parking à vélos à l'extérieur de l'école, Mme Duval demande à Mme Sciacca de contacter les services techniques de la mairie et de leur rappeler de fixer ce porte-vélos. Mme Sciacca en prend note.

- G. Voitures toujours garées dans le rond-point : la mairie envoie le policier municipal quand c'est possible. Mme Duval rappelle qu'il s'agit d'un problème de non civilité et de non respect des règles. Le policier municipal ne peut être à l'élémentaire et à la maternelle en même temps. Elle rappelle également que le rôle de Mme Sciacca est de s'assurer de la sécurité de ses élèves à l'intérieur de l'enceinte de l'école et non à l'extérieur.

- H. L'association de parents « Les enfants d'abord » remercie la commune pour l'installation d'une boîte aux lettres et d'un panneau d'affichage.

Madame Sciacca souhaite une bonne continuation à Mmes Le Tarnec et Lefebvre qui partent enseigner dans d'autres écoles à la prochaine rentrée.

PV rédigé par Mme Sciacca
Directrice de l'école